

PRESTATION D'ELABORATION ET VALIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL

OBJECTIFS GENERAUX	Permettre aux demandeurs d'emploi handicapés d'atteindre les prérequis nécessaires à la conduite de leur projet professionnel et ainsi favoriser leur accès aux actions de formation qualifiantes, certifiantes et diplômantes, y compris l'alternance et le retour à l'emploi à court ou moyen terme.
DUREE PRESTATION	5 mois maximum – plafonnée à 210h (compris immersion en entreprise)
DETAIL DES ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic initial de positionnement • Identification des pistes professionnelles (au moins 2) • Modules de développement personnel à la carte (<u>se reporter à la fiche de prescription</u>) • Immersion en entreprise
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • 2 pistes professionnelles identifiées réalistes et en adéquation avec les besoins des entreprises locales • Un plan d'actions précis et réaliste, accompagné d'un livret de compétences avec une fiche de poste et les conditions à réunir pour une intégration satisfaisante et durable du bénéficiaire et permettant au prescripteur de sécuriser la suite du parcours.
PUBLIC ELIGIBLE	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires de l'article L5212.13 du code du travail, titulaires d'un titre en cours de validité • Inscrits ou non à Pôle emploi, et engagés dans un parcours visant l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail, accompagnés par un opérateur d'insertion professionnelle • Salariés en CUI-CAE (dans la mesure où le CUI-CAE constitue une étape du parcours), l'action est alors réalisée hors temps de travail <p><i>Les salariés (y compris ceux relevant des entreprises adaptées) et les travailleurs handicapés en ESAT ne sont pas éligibles au dispositif. Il en est de même pour les DEBOE orientés ESAT.</i></p>
STATUT DES BENEFICIAIRES	<p>Le statut est fonction de la situation du stagiaire à l'entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le demandeur d'emploi est indemnisé au titre de l'assurance chômage : il bénéficie du maintien de l'ARE dès lors que la formation est prescrite dans le cadre du PPAE • Si le demandeur d'emploi n'est pas indemnisé au titre de l'assurance chômage : il bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré conformément à l'article L6342-3 du code du travail • Si le demandeur d'emploi réalise sa formation dans le cadre d'un CUI-CAE hors temps de travail : il bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré conformément à l'article L6342-3 du code du travail
TERRITOIRE ET VOLUMETRIE ANNUELLE	<p>Nombre de parcours prévisionnels : 546 bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lot 1 Allier (50), Puy de Dôme (60), Cantal (24), Haute-Loire (36), Loire (60) : 230 • Lot 2 Ain (36), Savoie et Haute-Savoie (48), Rhône (72) : 156 • Lot 3 Ardèche et Drôme (80), Isère (80) : 160
PRESTATAIRES	Cf : ci-après
PRESCRIPTEURS	<p>Cap emploi, Pôle emploi, Missions locales</p> <p>Les personnes sont orientées par les prescripteurs vers les prestataires avec la fiche de prescription</p>
MARCHE AGEFIPH	<p>Appel d'offre géré par l'Agefiph</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coûts pédagogiques financés par l'Agefiph • Défraiement des stagiaires pour les bénéficiaires non indemnisés au titre de l'ARE, montants forfaitaires financés par l'Agefiph : Transport et restauration (20 € par jour de présence en formation) dans la limite de 600 €. Garde d'enfants (20 € par jour de présence en formation) dans la limite de 600 €. • 2018 (année ferme) et 2019/2020 (périodes optionnelles)

Marché "Elaboration et validation de projet professionnel"
Contacts Prescripteurs - année 2019

	Allotissement	Mandataire	Cotraitance	Interlocuteurs prescripteurs	Tél	Envoi des prescriptions
Lot 1	Allier	INFA	ADELFA AFORMAC	Maryline Bussière	04 70 51 56 05	allier@infa-formation.com
	Cantal			Gaëtane Belhomme	04.71.48.47.22	cantal@infa-formation.com
	Haute-Loire			Nathalie Montagnon	04.71.05.65.38	hauteloire@infa-formation.com
	Puy de Dôme			Sylvie Laget	04 73 34 97 97	adm630@infa-formation.com
	Loire			Sylvie Laget	04 73 34 97 97	adm630@infa-formation.com
Lot 2	Ain	PROJEXIA	IFPA	Florence Dezarnaud	04 77 83 57 62	contact@projexia.fr
	Savoie					
	Haute-Savoie					
	Rhône					
Lot 3	Ardèche - Drôme Isère	CHRIS'TAL FORMATION	ACTEFI ATHANOR CAP FORMATION	Valérie Clavel (Valence, Annonay, Saint-Marcellin, Montélimar) Valérie Marcerou (Romans, Bourgoin Jallieu, Vienne, La Tour du Pin) Laura Levy (Grenoble, Voiron) Pascale Bergoen (Privas, Aubenas)	04.75.56.68.26 06.30.98.34.09 06.37.58.63.40 04.75.20.25.91	valerie.clavel@christalformation.fr a.actefi@gmail.com laura.levy@aksis.fr p.bergoen@capformation.org